

Rapport de gestion du trésorier sur les comptes de l'exercice 2020

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 font ressortir un excédent de résultat de 15 990 €.

Je vous présenterai successivement, le compte de résultat et le bilan des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020

Le compte de résultat.

Les produits de l'exercice

Les ventes de revues s'élèvent à 4 782 € soit 49 % de plus que l'année précédente

Les subventions sont stables et s'élèvent à 83 000 € et se composent de :

- 45 000 € de la CNAF
- 15 000 € de la DGCS
- 23 000 € du Ministère de la Justice

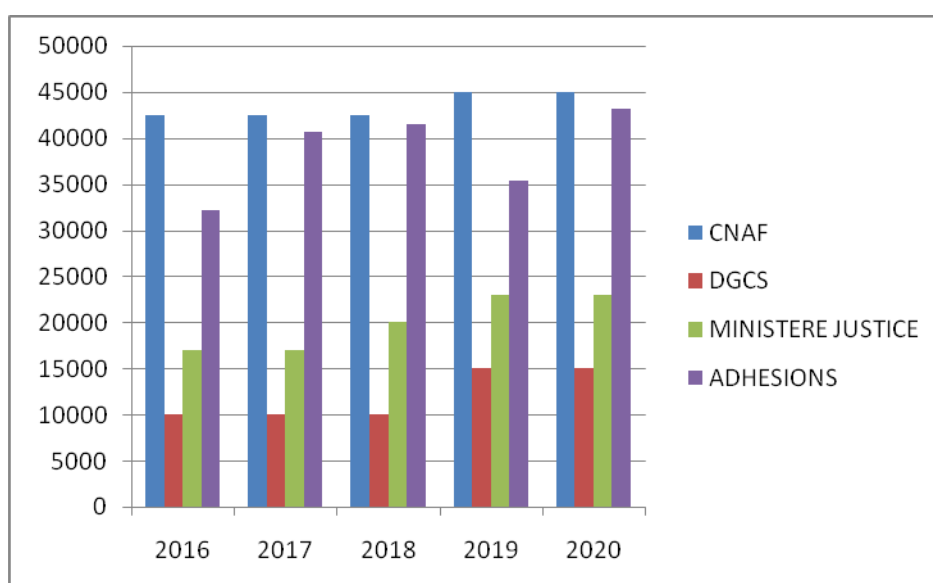
En ces temps difficiles pour contenir les budgets de l'Etat , nous sommes satisfaits que nos financeurs aient maintenu le montant des subventions accordées à l'APMF

Les cotisations adhérents ont augmenté de 7 805 € et sont passées de 35 330 € à 43 135 € soit une augmentation de 22 % .C'est ainsi que nous sommes passés de 463 adhérents en 2019 à 523 adhérents en 2020 , personnes physiques et personnes morales .

Les produits divers pour les participations à nos manifestations se sont élevés à 930 € dans nos régions que nous félicitons pour avoir réussi malgré la pandémie à organiser quelques rencontres en présentiel .

Le total de nos produits d'exploitation s'élève donc à 131 847 € ce qui représente une hausse de 8 348 € par rapport à l'année 2019 soit 7% d'augmentation .

Graphique des subventions et adhésions sur cinq ans.



Les charges de l'exercice

Les charges d'exploitation s'élèvent à 116 146 € et sont en hausse de 905 €. Par rapport à 2019, les baisses notables de charges ont été réalisées sur le poste frais de déplacements et frais de mission car nous sommes beaucoup moins déplacés et nous avons réalisé nos réunions, nos conseils d'administration, nos conseils de régions, nos réunions de bureau et quasiment une grande partie des séances de travail des commissions en visio ou webinaire.

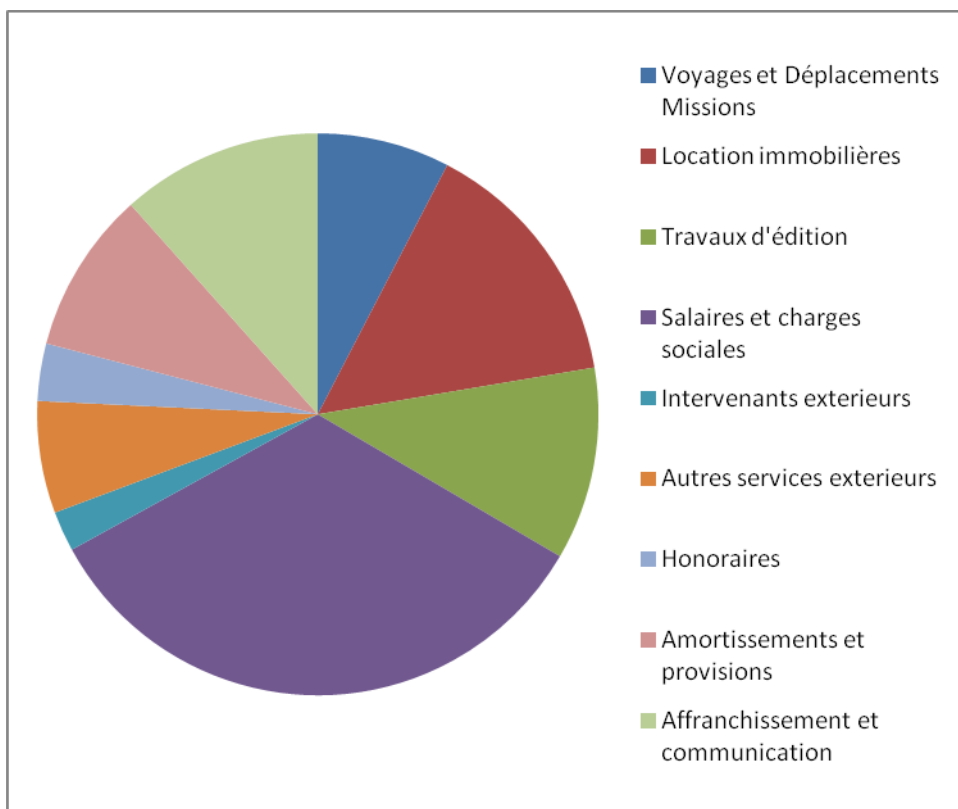
Le poste affranchissement a augmenté car nous avons été prudents sur les fortes augmentations annoncées pour 2021

Association Pour la Médiation Familiale

Les charges de personnel et taxes assises sur les salaires s'élèvent à 38 837 € et représentent 33.4 % des charges de l'Association en 2020 .

A noter que nous avons constitué une provision de 9269 € pour anticiper la charge représentée par le départ en retraite de notre collaboratrice permanente présente depuis 18 ans à l'APMF.

Le graphique ci-après répartit les différentes charges par grande masse.



Notre résultat est donc positif de **15 990 €** dû à une politique très attentive et vigilante de la gestion de notre trésorerie.

Nous avons eu au cours de l'année une activité très riche malgré les difficultés rencontrées par tous .

(cf. le Rapport d'activité présenté par notre Président Sébastien Cuinet et notre Vice présidente Audrey Ringot) et réalisé près de 8500 heures de bénévolat qui valorisées au tarif horaire de ces personnes très qualifiées (charges comprises) s'élèvent à 120 000 €.

Le Bilan au 31 décembre 2020.

A l'actif du bilan:

Nous n'avons réalisé aucun investissement cette année à part le renouvellement d'un poste de travail devenu obsolète.

Nos disponibilités s'élèvent à **112 271 €** au 31/12/201 et pourraient couvrir une année de charges.

Au passif du bilan:

Le fonds associatif ressort positif de 96 624 Euros.

Les dettes – fournisseurs, personnel et organismes sociaux- s'élèvent à 18 148 € (dont 9 575 € de produits sur adhésions 2021 encaissées en 2020) et ont toutes été acquittées dans les délais.

Nous n'avons pas rencontré de difficultés particulières au cours de cet exercice hors mis les problèmes sociaux et sanitaires connus par tous qui ont obligé Sylvie Farnane au télétravail à de nombreuses reprises ce qui a alourdi considérablement sa tâche .Nous avons la chance d'avoir des administrateurs , des responsables régionaux et des

Association Pour la Médiation Familiale

adhérents très actifs . Il nous faut continuer à améliorer notre organisation administrative et financière, notre communication interne et externe au travers du site .Nous avons fait également un gros travail de réorganisation et de redéploiement de nos délégations régionales que nous allons poursuivre.

Nous restons bien entendu très vigilants sur l'obtention des subventions sollicitées.

Malgré le tsunami sanitaire que nous vivons, nous espérons que cette année 2021 sera une année de reconstruction, de réflexion humaniste si chère à l'esprit de la médiation et que les projets étudiés et le travail réalisé par tous les bénévoles portera ses fruits.

Je suis à votre disposition pour répondre à vos questions.

Je vous demanderai ensuite au cours de cette Assemblée Générale de bien vouloir approuver nos comptes et affecter le résultat de 15 990 € au report à nouveau.

Dany Zanartu Hayer
Trésorière